



CE1718-R2 PV

Initiales présidences
Initiales direction

Laval, le 18 octobre 2017

Aux membres du conseil d'établissement 2017-2018

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 18 octobre 2017 à 18 h à la salle 119 de l'École Polymécanique de Laval.

Sont présents les membres suivants :

Monsieur François Beaudry, enseignant
Monsieur André Bergeron, CMMTQ
Monsieur Manuel Blass, enseignant
Monsieur Yannick Caplette, enseignant
Monsieur Claude Chicoine, Les bouteilles recyclées du Québec
Monsieur Claude Lenghan, Plomberie Fury Inc.
Monsieur Dominic Marcil, CCQ
Monsieur Luc Martin, représentant du personnel de soutien
Monsieur Ulric Massé, enseignant
Monsieur Bruno Perron, conseiller pédagogique
Monsieur Pascal Séguin, enseignant
Monsieur Michel Trudel, enseignant
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval

Sont absents les membres suivants :

Monsieur Abdul Hamid Assali, élève
Monsieur Apostolos Kirillidis, élève



1. Accueil

M. Michel Toutant ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

2. Élection

• Présentation des membres – Tour de table

M. Michel Toutant propose de faire un tour de table rapide afin que chaque membre se présente aux autres.

• Identification des membres – Formulaires à remplir « Identification des membres »

M. Michel Toutant demande aux membres de remplir le formulaire d'identification et de le remettre à la secrétaire du conseil d'établissement.

• Dénonciation d'intérêt en tout temps

M. Michel Toutant demande aux membres de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de le remettre à la secrétaire du conseil d'établissement.

• Procédures d'élection à la présidence

M. Michel Toutant explique la procédure pour l'élection du président du conseil d'établissement.

• Élection à la présidence

M. André Bergeron propose la nomination de M. Claude Lenghan.

M. Claude Lenghan accepte.

Tous félicitent M. Claude Lenghan.

Élu à l'unanimité

M. Claude Lenghan propose l'élection d'un vice-président.

M. Bruno Perron propose M. André Bergeron à la vice-présidence.

M. André Bergeron refuse.

M. André Bergeron propose M. Dominic Marcil à la vice-présidence.

M. Dominic Marcil accepte.

Tous félicitent M. Dominic Marcil.

Élu à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

M. Dominic Marcil propose l'adoption de l'ordre du jour.

À noter qu'une modification et un ajout ont dû se faire dans les projets de résolution.

- Modification : « CE1718-1 Principe d'encadrement du coût des documents » devient « CE1718-2 Principe d'encadrement du coût des documents »
- Ajout : « CE1718-1 Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information – Consultation »

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2017

Il est proposé par M. Yannick Caplette que le procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté.



Adopté à l'unanimité

5. Projet de résolution

CE1718-1 Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information – Consultation

ATTENDU la consultation menée par la Commission scolaire de Laval relativement au document « Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information – Consultation » ;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval ont pris connaissance dudit document ;

Il est proposé par :
Bruno Perron
Conseiller pédagogique

ET RÉSOLU

QUE le document « Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information – Consultation » soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Approuvé à l'unanimité

CE1718-2 Principe d'encadrement du coût des documents

ATTENDU l'article 110.3.2. de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU l'article 77.1. de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU l'article 110.12 (2). de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QUE ces principes sont établis en tenant compte de la politique de la commission scolaire adoptée en vertu de l'article 212.1 (contribution financière) ;

Il est proposé par :

Luc Martin

Représentant du personnel de soutien

ET RÉSOLU

QUE les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe sont établis comme suit :

- Équitabilité
- Sécurité
- Aide à l'apprentissage
- Référentiel

Approuvé à l'unanimité

6. Information et échange

- Calendrier des rencontres 2017-2018

M. Michel Toutant suggère les dates suivantes pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement de l'année scolaire 2017-2018 :

- 29 novembre 2017
- 7 février 2018
- 14 mars 2018
- 16 mai 2018

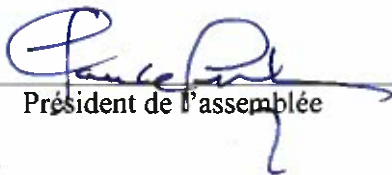
- Règles de régie interne

M. Michel Toutant explique le document de règles de régie interne qui est le même que dans les années précédentes. La copie électronique du document sera envoyée aux membres au lendemain de la rencontre.

M. Toutant donne la possibilité d'apporter des modifications. Au besoin, les membres peuvent communiquer avec M. Toutant pour en discuter.



- Héma-Québec, 3 octobre 2017 10 h à 16 h
M. Michel Toutant informe les membres du conseil d'établissement qu'il y a eu une collecte de sang par Héma-Québec le 3 octobre 2017, entre 10 h à 16 h.
 - CNESST Jonathan Plante conférence 25 septembre 2017
M. Michel Toutant informe les membres du conseil d'établissement qu'il y a eu la visite d'un conférencier, M. Jonathan Plante, concernant la santé et la sécurité dans les milieux de travail. Deux conférences ont été données (jour et soir) pour les élèves et les enseignants lors de la journée du 25 septembre 2017.
7. Dépôt de document
- Budget 2016-2017 bilan 4
M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2016-2017 et fait une mise à jour sur les ETP. Il donne les explications sur le budget et répond aux questions des membres.
 - Suivi du budget 2017-2018
M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2017-2018 jusqu'à maintenant. Il donne les explications et répond aux questions des membres.
8. Varia
- Aucun
9. Levée de la séance
- L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par M. Michel Trudel, de lever la séance. La séance s'est levée à 19 h 04.



Président de l'assemblée



Michel Toutant, directeur